

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.09.190**

**ORU Basseau Grande
Garenne et Champ de
Manoeuvre :
convention relative
aux modalités de la
participation
financière de la
Caisse des dépôts et
consignations en
matière de crédits
d'ingénierie**

LE VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Fatiha BOURDAREAU

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Denis DOLIMONT, Simon DEFORGE à Rachid RAHMANI

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, François ELIE par Samuel CAZENAVE, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / RENOUVELLEMENT URBAIN	Rapporteur : Monsieur BESSE
--	------------------------------------

ORU BASSEAU GRANDE GARENNE ET CHAMP DE MANOEUVRE : CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS EN MATIERE DE CREDITS D'INGENIERIE
--

La convention ANRU de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, signée le 23 décembre 2005 et les conventions pluriannuelles de rénovation des sites de Basseau Grande Garenne à Angoulême et Champ de Manœuvre à Soyaux autorisant la mise en place de certaines opérations, ont formalisé les caractéristiques et les conditions d'application du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) porté par la ComAGA.

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de la participation financière de la Caisse des Dépôts et Consignations en matière de crédits d'ingénierie (mission d'OPCU et mission d'évaluation sur la durée des conventions pluriannuelles de Basseau Grande Garenne et Champ de Manœuvre).

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 5 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention relative aux modalités de la participation financière de la Caisse des dépôts et consignations en matière de crédits d'ingénierie.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 30 septembre 2008	Affiché le : 01 octobre 2008